

POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

SUBVENTION PRESENTEE DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) FAUROUX Isolation thermique par l'extérieur de la salle des fêtes. SUMR/00005449	21 740 €	21 740 €	45 %	<u>9 783 €</u>

SUBVENTIONS PRESENTEES DANS UN CADRE CONTRACTUEL : TERRITORIAL (Contrat Territorial Occitanie ou Contrat de Relance et de Transition Ecologique)

2) C.C DU QUERCY CAUSSADAIS Réhabilitation et rénovation du bureau d'information touristique à Montpezat de Quercy. SUMR/00005484	564 960 €	520 000 €	18 %	<u>93 600 €</u>
3) C.C DU QUERCY ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON Aménagement d'un tiers lieu à Caylus. SUMR/00002239	2 444 100 €	373 189 € *	18 %	<u>67 174 €</u>
<u>Observation</u> : *La dépense subventionnable est ramenée à 373 189 € au lieu de 2 444 100 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
4) GOLFECH Rénovation thermique et énergétique de la salle Jean Vergnes. SUMR/00003292	154 000 €	154 000 €	12 %	<u>18 480 €</u>

TOTAL : 189 037 €

Le Président,

Michel WEILL